



N°34
06/10/2021



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

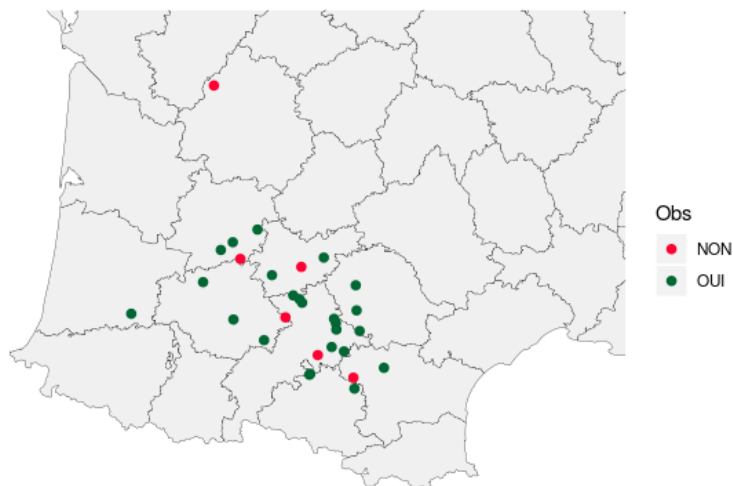
Colza

- **Limaces** : risque moyen à fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles, nul au-delà. Maintenir la vigilance.
- **Grosses altises** : risque fort pour les parcelles n'ayant pas atteint 4 feuilles. Risque nul à partir du stade 4 feuilles. L'activité de l'insecte est élevée, identique aux observations de la semaine dernière.
- **Tenthrede de la rave** : risque faible à ce jour.

Prairie

- De fortes attaques en cours – surveillance accrue nécessaire !

Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie



Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est en cours de construction.

Il est actuellement composé de 30 parcelles.

L'élaboration de l'analyse de risque 2021-2022 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires.

La date moyenne de semis est située au 5 septembre (semis entre le 8 août et le 24 septembre).

Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **26 observations**.



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et devenez observateur colza !

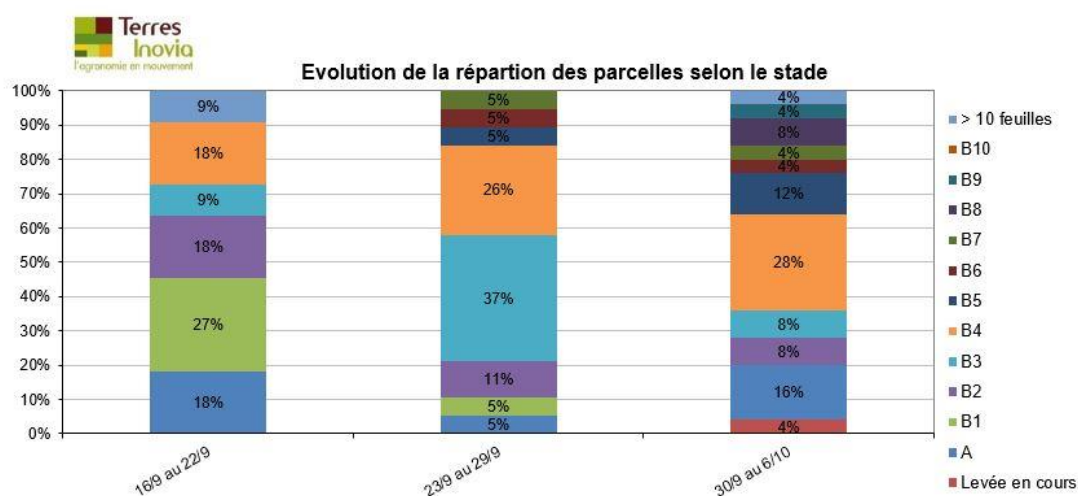
Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : bsv.tisudouest@terresinovia.fr).

• Stades phénologiques et état des cultures

L'inscription des parcelles, toujours en cours fin septembre, illustre très bien aujourd'hui la diversité des situations dans le Sud-Ouest.

Une majeure partie des colzas atteint actuellement les stades 3 et 4 feuilles. Les stades les plus avancés sont compris entre 7 et 10 feuilles, tandis que pour les levées les plus tardives, les colzas sont actuellement entre cotylédons et 2 feuilles.

Rappelons que le stade 4 feuilles marque l'entrée du colza en phase de croissance active, correspondant à une vitesse d'émission de nouvelles feuilles plus rapide qu'entre les stades cotylédons et 3 feuilles, à sommes de températures égales. Moins de 40 % des parcelles n'ont pas atteint ce stade 4 feuilles.



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

• Limaces

Les conditions humides en surface sont maintenant communes sur tout le Sud-Ouest. On dénombre 6 parcelles sur 12 avec des dégâts de limaces. Les taux de surfaces foliaires détruites sont compris entre 2 et 30%, et en augmentation depuis la semaine dernière.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Evaluation du risque : risque moyen à fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles. Soyez très vigilants ! Risque nul au-delà du stade 4 feuilles.

Attention dans les parcelles en cours de levées ou toujours dans la période de risque. Les attaques de limaces s'amplifient. Un suivi des plus rigoureux est nécessaire jusqu'à 3-4 feuilles. Bien prendre en compte la présence de résidus en surface (de culture, couverts végétaux, salissement) et la structure du sol dans l'analyse du risque.

• Grosse altise ou altise d'hiver

La présence de grosses altises est désormais généralisée à l'ensemble des parcelles du réseau. Les arrivées du coléoptère se sont produites à partir du 22-23 septembre dernier, en premier lieu dans le Lot-et-Garonne et le nord du Gers, puis progressivement sur l'ensemble du territoire.

La grosse altise se déplaçant principalement au sol, le piégeage pour sa détection est possible par l'installation d'une cuvette entérée comme ci-contre.

Les 21 parcelles ayant fait l'objet d'une observation cette semaine, signalent toutes des captures (hormis une), avec un nombre très variable d'individus d'une situation à une autre.

Les valeurs extrêmes allant de 1 et 100 individus piégés, et environ 50% des parcelles avec au moins 10 grosses altises piégées.

Toutes les parcelles signalent des attaques sur plantes avec en moyenne 51 % de plantes touchées et un taux de surface foliaire détruit moyen de 14 % (ce dernier indicateur est en hausse par rapport à la semaine dernière).

5 parcelles atteignent ou dépassent le seuil de 80% de plantes touchées et parmi elles, 2 dépassent le taux de surface foliaire détruit de 25 %.



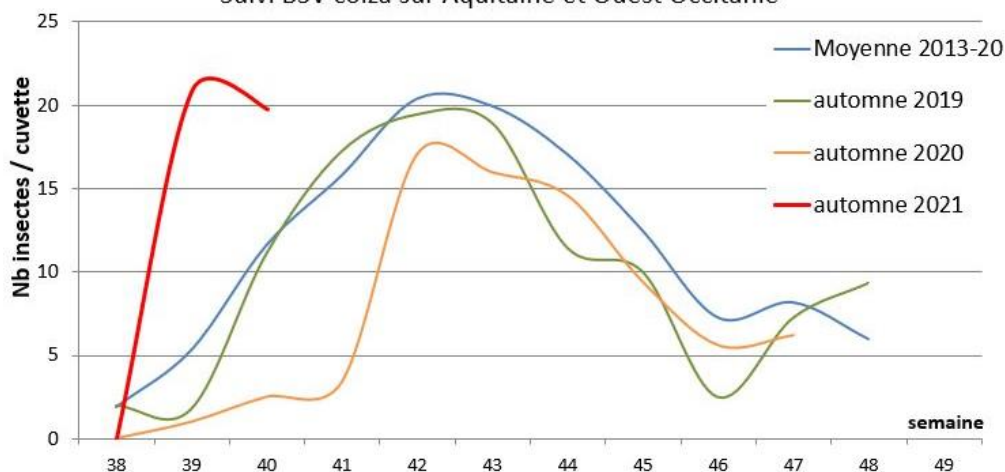
Cuvette jaune en situation
(Photo Terres Inovia)

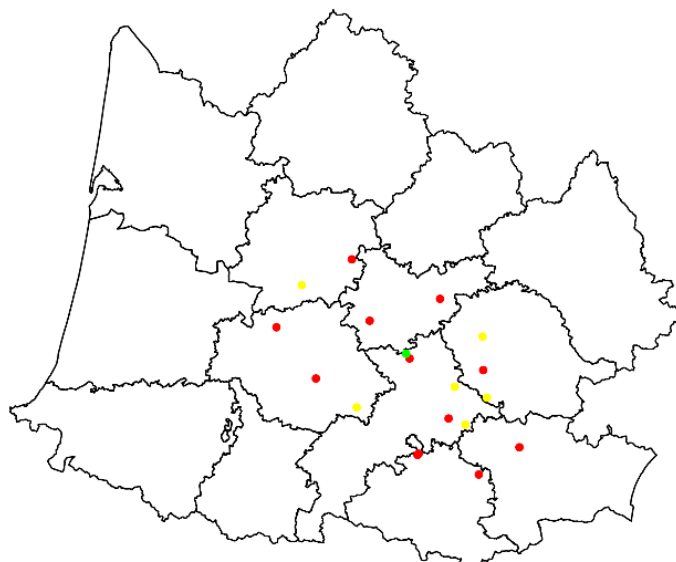


Grosse altise sur colza
Photo Terres Inovia

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)

Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeurs nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie





Piège enterre : Nb d'altises d'hiver (grosses altises) : ● [0-0] ●]0-5] ●]5-100]

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures, et 25 % de surface foliaire détruite. Seuil abaissé à 3 pieds sur 10 pour les levées tardives autour du 1^{er} octobre.

Evaluation du risque : maintien du risque fort à ce jour dans les parcelles à moins de 4 feuilles. Risque nul dans les autres situations, soit 60 % des parcelles suivies dans le réseau.

Vigilance jusqu'à 4 feuilles. Le risque reste fort pour les plantes entre cotylédon et 2 feuilles. Les observations réalisées en ce début de semaine mettent en évidence une activité toujours forte des altises sur le territoire. Les niveaux d'attaques observés indiquent rarement de situations critiques où le seuil indicatif de risque serait atteint. Cependant, une partie des parcelles a fait l'objet d'une protection contenant l'évolution de l'attaque et chaque situation est unique.

Un comptage à la parcelle du nombre de plantes atteintes et de la surface foliaire attaquée est indispensable.

• Altise des crucifères ou petites altises

L'altise des crucifères est toujours signalée dans 4 parcelles ayant fait l'objet d'un suivi sur cet insecte. Dans de nombreuses parcelles, on retrouve désormais à la fois la petite altise et la grosse altise. Les dégâts sont difficilement imputables à l'une ou à l'autre.

Le risque est défini par les destructions de surface foliaire dans leur ensemble.

D'une manière générale, l'activité de la petite altise est amenée à décroître, même si cette année, on remarquera sa présence et son activité encore tardive sur les colzas.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures et 25 % de la surface foliaire atteinte.



Petite altise sur colza
Photo Terres Inovia

Evaluation du risque : risque moyen à faible dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles. Risque nul à partir de 4 feuilles.

Les petites altises sont encore présentes mais en retrait par rapport à la semaine dernière. Les dégâts se confondent avec ceux de la grosse altise, arrivée massivement sur les parcelles et le seuil indicatif de risque est identique entre les deux ravageurs.

- **Vers gris ou noctuelle terricole**

Aucune remontée dans et hors réseau BSV cette année.

Evaluation du risque : restez vigilant jusqu'au stade six feuilles, stade où le collet sera plus vigoureux.

- **Taupins**

Des dégâts de taupins ont été observés cette année encore. On note des dégâts, dans de faibles proportions, dans une parcelle seulement située dans la Haute-Garonne.

Les conditions sont aujourd'hui moins propices à des attaques de taupins.

N'hésitez pas à alerter votre technicien en cas de doute sur l'origine d'un manque de peuplement sur certaines zones de votre parcelle.

- **Tenthrede de la rave**

Les adultes peuvent être observés dans la cuvette jaune (sans danger direct, mais indique la présence du ravageur dans la parcelle).

Cette semaine 1 parcelle signale la présence de larves sur plantes, mais avec des destructions foliaires quasi nulles (2 parcelles la semaine dernière avec une intensité identique).

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 25 % de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.

Evaluation du risque : risque faible à ce jour.

La situation reste très calme vis-à-vis de ce ravageur. Pour éviter des situations d'attaques fulgurantes comme elles peuvent être vues avec les larves de tenthrèdes, un contrôle visuel régulier des parcelles jusqu'à 6 feuilles est recommandé.



Taupins (Photo Terres Inovia)



Larve et adulte de tenthrède de la rave sur colza
(Photos Terres Inovia et Bayer)

• Les observations de la semaine

Aucun papillon n'a été piégé cette semaine sur le réseau de surveillance.

Des chenilles ont été dénombrées sur plusieurs parcelles du réseau : Briscous, Arbonne, Itxassou, Louhossoa, St Pee sur Nivelle, Garindein et Arette.

Globalement les densités étaient inférieures au seuil d'intervention mais cela peut avoir plusieurs causes. Soit des parcelles déjà fortement attaquées la semaine dernière (Briscous, St Pee) et nous sommes donc en fin de présence. Soit des parcelles rases et pâturées qui offrent peu de bonnes conditions de développement aux chenilles. Soit une phase d'émergence en cours.



A Itxassou



A Arette

(photos Chambre d'Agriculture 64)

Ces observations correspondent à la génération de septembre, habituellement la plus virulente. L'émergence des chenilles vers le piémont béarnais se poursuit avec les premières chenilles sur Arette. La présence des chenilles s'étend sur le département et le risque de densité forte n'est pas à négliger. Ces niveaux de densité demandent **une vigilance accrue, surtout au vu de la période et à une forte réactivité** ; précaution à prendre pour le pays basque et le piémont béarnais, **en particulier sur les prairies qui n'auraient pas été pâturées ces derniers jours.**

A faire : le tour des prairies !

Faire le tour QUOTIDIENNEMENT des prairies matin ou soir, en profitant de la rosée (intéressante pour repérer les chenilles de petite taille, donc tôt ; elles se collent en effet ainsi aux bottes ; les chenilles plus grosses sont généralement visibles sans ce biais).

Contact :

Marie Claude MAREAUX 05 59 80 69 92 // 06 24 42 59 54 // mc.mareaux@pa.chambagri.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Nouvelle-Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "